MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

15 JUILLET 2025

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

ENPETP

RECRUTEMENT DE FORMATEURS EXPERTS PRATICIENS

FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (BND)

AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI N°01/ENPETP/DG/PRMP/2025

RECRUTEMENT D'EXPERTS PRATICIENS COMME FORMATEURS DANS DIVERSES FILIÈRES TECHNIQUES

I. CONTEXTE

Le système d'enseignement technique et professionnel en Guinée fait face à des défis majeurs liés à la qualité et à l'adéquation des compétences des formateurs aux besoins de l'économie nationale.

Pour répondre à ces enjeux, l'École Normale des Professeurs de l'Enseignement Technique et Professionnel (ENPETP) souhaite recruter des experts praticiens afin de former des formateurs dans diverses filières techniques. Ces experts praticiens, dotés d'une solide expérience dans leurs domaines respectifs, seront mobilisé en fonction des besoins de formation professionnelle spécifiques exprimés et adaptés au marché et auront pour mission de renforcer les capacités des formateurs à travers des prestations de veille et de formation continue.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration continue du système d'enseignement technique et de formation professionnelle, en vue de répondre aux exigences du marché de l'emploi et de contribuer au développement socio-économique du pays.

II. OBJECTIF

a) Objectif principal de cette activité :

L'objectif principal de ce recrutement est de constituer un vivier d'expert formateurs qualifiés, capables de dérouler des formations techniques pratiques de haut niveau dans leurs domaines respectifs.

b) Objectifs spécifiques :

- Identifier et recruter des experts disposant d'une expertise technique avérée dans leurs domaines respectifs.
- Mettre en place un pool de formateurs qualifiés capables de dispenser des formations de qualité aux formateurs de l'ETFP.

- Garantir la disponibilité de compétences immédiatement mobilisables en fonction des besoins pédagogiques.
- Offrir aux apprenants un accès à des formateurs issus du milieu professionnel, assurant ainsi un enseignement plus concret, pertinent et facilitant l'insertion.
- Assurer une veille technologique pour adapter les contenus de formation aux besoins du secteur professionnel.

III. RESULTATS ATTENDUS

N°	Résultats	Indicateurs	Prévu
1	Un vivier d'experts qualifiés est sélectionné. Une base de données des experts est constituée par filière par filière.	Nombre d'experts recrutés et validés. Existence d'une base de données diversifiée fonctionnelle.	70%
2	Un réseau de formateurs expérimentés est créé. Des sessions de formation pour renforcer leurs capacités pédagogiques sont organisées.	Nombre de formateurs certifiés et opérationnels. Nombre de formations dispensées.	85%
3	Un dispositif de mobilisation rapide des formateurs est mis en place. Un plan de contingence pour répondre aux besoins urgents est élaboré.	Temps de réaction moyen pour mobiliser un expert. Nombre d'experts disponibles par domaine.	80%
4	Le nombre de formateurs ayant une expérience en entreprise est augmenté. Des cas pratiques et d'exemples concrets dans les formations sont intégrés.	Pourcentage de formateurs issus du milieu professionnel. Nombre d'heures de formation basées sur des études de cas pratiques.	75%
5	Un dispositif de veille et d'actualisation des contenus pédagogiques est mis en place. Des rencontres régulières avec les	Nombre de mises à jour des référentiels de formation. Nombre de partenariats avec des entreprises et institutions technologiques.	70%

	acteurs du secteur professionnel sont organisées.		
6	Des conventions de partenariat qui définiront les termes et conditions (financières, administratives etc) de la collaboration avec l'ENPETP sont établis	Conventions signées avec les formateurs retenus	80%

IV. METHODOLOGIE

❖ Le processus de recrutement des experts se fera en plusieurs étapes :

1. Lancement d'un appel à candidature : Publication des offres dans divers canaux de communication.
2. Sélection des candidatures : Analyse des dossiers de candidature sur la base des critères définis.
3. Évaluation technique et pédagogique : Vérification des compétences techniques et pédagogiques des candidats.
4. Sélection finale par un comité technique : validation de la liste des candidats retenus.
5. Mise en place d'un répertoire d'experts formateurs : Les experts sélectionnés seront intégrés dans une base de données pour des interventions en fonction des besoins spécifiques du secteur de la formation professionnelle.

❖ Profils recherchés

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- Avoir une expérience avérée de haut niveau dans leurs domaines technique ou professionnel respectifs.
- Justifier d'une expérience en formation ou en transmission des compétences.
- Être en activité ou récemment retraité d'un secteur professionnel pertinent.
- Avoir une bonne maîtrise des nouvelles approches d'apprentissage.

❖ Domaines de compétences recherchées

Les formateurs seront sélectionnés dans les domaines suivants :

- Électricité industrielle ;
- Plomberie sanitaire et industrielle ;
- Électro mécanique ;
- Mécatronique ;
- Menuiserie ;
- Fabrication mécanique ;
- Construction d'ensemble métallique ;
- Génie alimentaire.

❖ **Conditions et modalités de travail :**

- Les experts formateurs recrutés auront une Convention de partenariat ou prestation de service, renouvelable en fonction des besoins et des performances.
- La Durée initiale est de : 12 mois.
- Les formateurs seront sollicités ponctuellement selon les besoins en formation.
- Les activités de formation se dérouleront principalement au sein des centres d'application de l'ENPETP et des structures partenaires de l'ETFPE.
- Certaines missions pourront nécessiter des déplacements à l'intérieur du pays.
- La réalisation des formations s'effectueront en fonction de la disponibilité des experts formateurs et des travaux de nuit seront prévus en cas de nécessité.
- Les experts formateurs recrutés auront un Contrat à durée déterminée (CDD) ou prestation de service, renouvelable en fonction des besoins et des performances.
- Les conditions de paiement seront établies pour chaque mission de formation confiée.
- Durant la mission, le formateur sélectionné sera réénuméré en fonction des prestations de formation qu'il animera et bénéficiera des primes de préparations (élaboration de contenu, outils de bilan de compétences) ainsi que d'autres mesures incitatives définies par l'ENPETP.
- Les conditions financières et logistiques seront précisées au cas par cas en fonction des programmes de formation.

❖ **Soumission des Candidatures**

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

- Un CV détaillé mettant en avant leurs expériences et compétences.
- Une lettre de motivation explicitant leur intérêt pour la mission.
- Des copies des diplômes et certifications pertinents.

- Les candidatures doivent être envoyées à l'ENPETP avant la date limite spécifiée.

❖ **Modalités de sélection**

Les candidats seront évalués sur dossier, suivi d'une étape d'entretien, conformément aux articles 33 à 35 du Code des marchés publics de la République de Guinée. Les critères de pré-sélection sont les suivants :

Critères	**Pondération**
Pertinence du parcours académique et professionnel	15 points
Expérience professionnelle dans le domaine d'expertise	55 points
Capacité à produire des supports pédagogiques de qualité	05 points
Aptitudes en communication	10 points
Disponibilité	15 points

NB : Le score minimum requis pour être sélectionné est de 85 points sur 100.

❖ **Dépôt des candidatures**

Les dossiers sont à déposer à la Personne Responsable des Passations des Marchés de l'ENPETP avec en objet : « **Sélection d'experts formateurs** » au plus tard le 15 Août 2025 à l'adresse suivante : Matoto Marché, commune de Matoto, BP : 2572 – Conakry – République de Guinée.

Conakry le 18 juillet 2025

Le Directeur Général

Lancine CAMARA

+224 663 151 044
info@enpetp.gov.gn
www.enpetp.gov.gn

Guinée

Matoto, Commune de Matoto
Conakry, Guinée
BP:2572